

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Douai

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 27 mai 2016 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale supérieure des mines de Douai**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le décret n° 91-1036 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Douai (Mines Douai), notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 28 septembre 2015 portant nomination de M. Gazave (Marc) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Douai,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Cantin (Brice), sous-directeur de la gestion des personnels et des parcours professionnels au sein de la direction des ressources humaines du secrétariat général des ministères économiques et financiers, est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Douai, en qualité de représentant de l'État, au titre du ministre chargé de l'industrie, en remplacement de M. Gazave (Marc), pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Douai est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 27 mai 2016.

Pour le ministre et par délégation :

Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU